



Etrangère ayant travaillée à Air France

Par **Valeriel**, le **11/09/2015** à **20:59**

Bonjour,

J'ai une amie en Inde qui a travaillé 19 ans à Air France à Bombay. Elle a tous les papiers. Elle parle français couramment, et aimerait s'installer en France. Lui est-il possible de demander sa naturalisation et venir habiter ici?
Merci par avance de votre réponse.

Par **youris**, le **12/09/2015** à **09:08**

bonjour,

une des conditions essentielles pour obtenir la nationalité française, c'est de résider sur le territoire français.

voir ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2213.xhtml>

salutations

Par **Valeriel**, le **12/09/2015** à **12:21**

Merci pour votre réponse. Pourrait-elle alors se voir délivrer un permis de séjour dans un premier temps, du fait qu'elle ait travaillée si longtemps à Air France?

Déjà, à l'époque, d'après ce que j'ai lu, du fait qu'elle avait un contrat de travail, elle aurait dû pouvoir obtenir un permis de séjour. Elle est d'ailleurs venue en France plusieurs fois, mais je ne sais pas sous quel visa, il faut que je lui demande. J'écris à sa place car son orthographe laisse à désirer, mais sinon, comme je le disais, elle parle couramment français. Air France est réticent à donner des informations, mais d'après ce que j'ai pu savoir elle aurait le droit de venir ici, ce qui me paraîtrait légitime.